

La lettre d'Énergie SDED



→ ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

Retour vers le futur

» Voici le premier numéro de l'année de votre Lettre d'information.

2013 aura été encore une année d'intense activité pour Energie SDED avec 550 chantiers d'électrification, 94 dossiers d'éclairage public et 67 communes accompagnées dans leur volonté de maîtriser leurs consommations d'énergies. Une année aussi de contrôle de la Chambre Régionale des Comptes qui nous a délivré au passage un certificat de bonne santé financière.

Une année également riche sur le plan législatif avec notamment la loi « Modernisation de l'action publique territoriale et affirmation des métropoles » pour laquelle j'ai fait voter au Sénat deux amendements pour une juste représentation des communes rurales au sein des syndicats d'énergies.

Enfin, le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Drôme nous a conduit à une révision statutaire pour réorganiser la représentation de nos 369 communes, suivie de l'élection des délégués dans les territoires, puis du président, de l'exécutif et des commissions lors d'un Comité exceptionnel en décembre dernier.

2014 est une année très particulière pour nous, car elle marque un anniversaire : 50 ans.

C'est en 1964 qu'a été créé le Syndicat Départemental d'électrification, puis d'électricité, transformé plus récemment en syndicat d'énergies de la Drôme. Un demi-siècle déjà. C'est une belle histoire, celle de la fée électricité, dont les lignes ont été écrites, et il est important de les remercier, par tous ceux qui ont œuvré : les élus dans leurs territoires, mon prédécesseur Maurice PIC, créateur du SDED, les délégués des différents comités syndicaux, les membres des Bureaux, les entreprises et l'ensemble du personnel.

Nous allons commémorer comme il se doit ces « 50 ans d'énergies communes » et surtout faire en sorte que loin d'une incantation du passé, ce soit l'occasion d'un retour vers... le futur !

C'est en effet fort de son expérience et de ses savoir-faire acquis toutes ces années, qu'Energie SDED est tourné résolument vers l'avenir au service des communes et des consommateurs pour défendre la même qualité du service public de l'énergie dans toute la Drôme.

Bonne lecture.



Jean Besson
Sénateur de la Drôme

SOMMAIRE

→ GAZ

Un partenariat E-SDED, Totalgaz et la commune de Saulce

→ CONSEIL ACTION ENERGIE

Anneyron une ville exemplaire

→ ECLAIRAGE PUBLIC

Piegon joue la carte de l'efficacité énergétique

→ PROTOCOLE AVEC ERDF

Pour un objectif partagé : une électricité de qualité, partout, pour tous

Suivez notre actualité sur www.sded.org et les réseaux sociaux  



ANNEYRON une ville exemplaire dans ses efforts d'économies d'énergie

Devant l'augmentation inexorable des prix de l'énergie, maîtriser la facture de chauffage et d'électricité devient une véritable priorité pour les communes. C'est pourquoi Energie SDED propose une convention d'accompagnement, le CAE « Conseil Action Energie », destinée à apporter aux communes les ressources qui leur manquent pour diagnostiquer la situation, s'informer sur les évolutions à respecter et lancer les travaux d'amélioration.

Des travaux rentabilisés dès la première année !

La commune d'Anneyron connaissait depuis longtemps des difficultés de réglage dans les systèmes de chauffage de ses bâtiments. Elle a sollicité les services d'Energie SDED pour y remédier.

- Une visite technique de 10 chaufferies a été réalisée au cours de l'année 2012.
- un programme de travaux prioritaires a été défini pour une enveloppe financière de 20 000 € HT, dont approximativement 8 000 € pour des mises aux normes et des modifications de réseaux, et 12 000 € pour les économies d'énergie proprement dites : reprogrammations, réglages des temps de chauffe, pose de thermostats et de commandes à minuterie, calorifugeage des tuyauteries.

Ces interventions ont eu lieu au début de l'hiver 2012-2013 : 6 mois plus tard, l'analyse des nouvelles factures de gaz et de fioul a permis de mettre en évidence, à climat constant, une économie financière de 12 000 € TTC par rapport à la saison précédente. Ainsi, la commune a évité la consommation de 10 000 m³ de gaz naturel, de 4200 litres de fioul et de 300 kg de propane, soit 22 % de la quantité habituellement consommée par les 8 bâtiments en question.

En outre, la constitution d'un dépôt de Certificats d'Economies d'Energie pour le calorifugeage des tuyauteries permet à la commune d'escompter une recette de 2500 € à 3000 €.

Une récompense financière mais aussi symbolique : La médaille d'Energie SDED à la Commune

De tels résultats, aussi significatifs et aussi rapidement obtenus, méritaient bien une distinction. En effet au-delà de l'économie financière pour la commune, Anneyron, est un exemple pour les autres communes de la Drôme et c'est à ce titre que Jean Besson a décerné au Maire Alain Genthon, la médaille d'Energie SDED.

Pour toute information sur le Conseil Action Energie : jchristophe-niemiec@sded.org



Le Maire Alain Genthon et Jean Besson entourés de Jean-Jacques Cadet, DGS, Jean-Yves Rossignol, Vice-président MDE et Bruno Blanchard, Directeur du service.

Confiance renouvelée au Président et au Bureau

Jeudi 19 décembre aux Clévos, sur la commune d'Etoile, les élus de la Drôme étaient réunis pour un comité exceptionnel : Suite à la modification de nos statuts, conséquence de la mise en place du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Drôme (SDCI) imposé par le Préfet et la dissolution de nos 15 syndicats intercommunaux d'énergies (SIE), avait lieu la réélection du Président, du Bureau et des commissions. Les sortants ont été tous confirmés, en particulier notre Président, le Sénateur Jean Besson qui s'est vu, lui, réélire avec un score confortable de 87%. L'exécutif d'Energie SDED poursuit son travail, en attendant maintenant le prochain renouvellement des conseils municipaux de mars 2014 qui entrainera la constitution d'un nouveau Comité Syndical et de nouvelles élections.

Instruction des actes d'urbanisme A l'attention des Maires :

Depuis la circulaire préfectorale du 6 février 2013, il appartient désormais aux communes de consulter systématiquement et directement le service urbanisme d'Energie SDED et lui transmettre soit par courrier soit par courriel (urbanisme@sded.org) tous les actes d'urbanisme (Certificat d'urbanisme opérationnel, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager) susceptibles de nécessiter une extension et/ou un renforcement du réseau public de distribution d'électricité. Après le dépôt du dossier (comprenant : le formulaire CERFA, le plan cadastral de la parcelle, le plan de division parcellaire pour les déclarations préalables, le plan de masse du projet et le plan d'aménagement pour les permis de lotissements ou d'habitats collectifs), l'avis technique d'Energie SDED sera notifié par courrier aux Maires. Cette démarche est essentielle concernant la prévision de financement. Plus d'infos auprès du service urbanisme 04 75 82 65 56.



ECLAIRAGE PUBLIC

l'efficacité énergétique, une idée lumineuse

Parmi la centaine de dossiers d'éclairage public gérés et subventionnés annuellement par Energie SDED, celui de la commune de Piegion, en Drôme Provençale, est particulièrement remarquable. Il a été réalisé dans le cadre d'un ensemble de travaux d'aménagements du village qui vient d'être inauguré par le Président du Conseil Général, le sénateur Didier Guillaume en présence d'Alain Fabre 1^{er} Vice-président d'Energie SDED qui représentait le Président Jean Besson, sénateur de la Drôme.



Candélabre « paysager » la beauté du mobilier l'efficacité du LED en plus

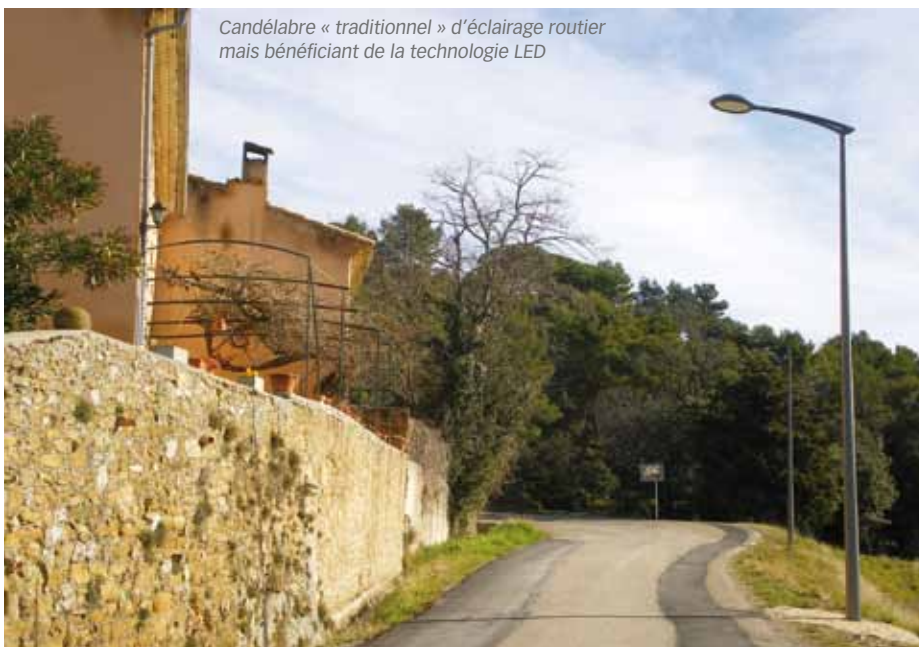
Décidé à l'occasion d'une amélioration du réseau électrique, ce chantier d'éclairage public est, pour commencer un bon exemple de l'intérêt d'une coordination de travaux lors de l'enfouissement des lignes électriques.

A Piegion, pour le Maire Serge Roux et son conseil Municipal, le choix s'est porté sur la reprise de l'intégralité de l'éclairage du village. Objectif pour le service EP d'Energie SDED : tout refaire à neuf avec l'utilisation de matériels nouvelle génération à LED pour un éclairage de qualité et une consommation modérée.

Le résultat est à la hauteur des espoirs : Il confirme qu'investir de l'argent dans la rénovation de l'éclairage public, ce qui peut apparaître coûteux au premier abord, permet à l'usage, de réaliser de belles économies.

Démonstration : Il a été déposé 10 luminaires équipés de lampes de 150 W et posé 19 luminaires équipés de LEDs, pour une puissance de 53 W pour 14 d'entre eux et 45 W pour les 5 restants. En termes de puissance, cela a permis de passer de 1.5 kW à 0.97kW soit une baisse de consommation de 35%, tout en ayant pratiquement doublé l'éclairage avec une extension à l'entrée et la sortie du village !

Pour toute information : service EP : 04 75 82 65 52 - gestion-ep@sded.org



Candélabre « traditionnel » d'éclairage routier mais bénéficiant de la technologie LED

50 ans

Le choix d'un Logo

Pour marquer nos 50 ans, il nous fallait un logo. Energie SDED a fait le choix de placer les hommes en avant de cette commémoration. Car l'histoire de l'électrification c'est d'abord une histoire d'hommes et de femmes au service de leurs territoires et leurs populations.

C'est grâce à nos amis de «Mémoire de la Drôme»* que nous avons pu trouver une vieille photo représentant des monteurs de l'équipe «Soleil» sur la commune de Sahune, avec au second plan, la vallée de l'Eygues. Elle provient de la Collection A.M. Pradon. Elle symbolise bien cette histoire. Nous en avons extrait le logo accompagné du slogan « 50 ans d'énergies communes » pour rappeler le rôle essentiel des communes.



*Depuis 1985, Mémoire de la Drôme collecte et archive, avec une approche historique, ethnologique et sociologique, des documents photographiques, sonores et audiovisuels concernant le département de la Drôme. Mémoire de la Drôme est une association soutenue par le Conseil général de la Drôme. 165 communes et collectivités dont Energie SDED sont adhérentes.

www.memoire-drome.com

Signature drômoise du Protocole d'accord avec ERDF

Déjà acté au niveau national entre notre fédération, la FNCCR et l'entreprise concessionnaire ERDF, c'est lundi 2 décembre 2013 à Valence, que Jean Besson a signé avec Eric Peyrard, Directeur territorial ERDF et le Directeur EDF collectivités Rhône-Alpes Francis Pilotot, ce protocole pour la Drôme.

Cet accord réaffirme notre attachement au modèle français de la distribution de l'électricité.

Il comporte plusieurs engagements réciproques visant notamment à :

- une meilleure programmation et une meilleure coordination des investissements réalisés par les collectivités locales et ERDF sur les réseaux publics de distribution d'électricité, dans un souci d'amélioration de la qualité et d'optimisation des ressources.
- une adaptation du dispositif de la redevance de concession, afin de lisser les évolutions dans un contexte d'incertitudes économiques et de parvenir à une meilleure maîtrise de son évolution dans le cadre des tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE) qui sont acquittés par les consommateurs.
- favoriser une plus grande transparence à travers une démarche d'amélioration de la précision des données patrimoniales et des éléments d'exploitation de la concession transmises par le concessionnaire à l'autorité organisatrice.

Avec ERDF, nous nous engageons à poursuivre, de manière soutenue, les travaux sur 2013-2014, pour répondre toujours plus à nos missions de développement, d'exploitation et de maintenance des réseaux de distribution sur l'ensemble de notre territoire de la Vallée du Rhône jusque dans les plus petites communes de l'arrière-pays.

En clair, pour un objectif partagé : garantir une électricité de qualité, partout pour tous.



Le Président Jean Besson et le 1^{er} Vice-Président Alain Fabre avec les représentants d'ERDF et d'EDF

Le gaz à Saulce-Sur-Rhône : un partenariat entre la commune, E-SDED et Totalgaz



Premières poses de canalisations

Vendredi 18 octobre 2013, le Sénateur Jean Besson, Président d'Energie SDED, le Vice-président Hervé Rasclard délégué au Gaz, 1^{er} Vice-président du Conseil Général, et Henri Fauqué Maire de Saulce-sur-Rhône ont lancé officiellement les travaux du réseau de distribution de gaz sur la commune dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public avec Totalgaz, en présence de Monsieur Philippe Dubois-Le Pape, Chef du département distribution canalisée.

Ces travaux répondent à la double volonté de la Mairie de Saulce et du Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme de proposer aux communes et aux consommateurs une desserte en gaz propane.

Saulce-sur-Rhône rejoint quatre autres communes ainsi équipées ces dernières années : Allan, Châteauneuf-du-Rhône, Malataverne et Upie, desservies en gaz propane avec différents fournisseurs.

Ce projet est réalisé en deux tranches : la première concerne le centre bourg pour une longueur de réseau de 1,350 km, concernant à ce jour 31 clients dont les bâtiments communaux (Mairie, école, périscolaire...) pour un investissement de 250K€. La deuxième concernera en 2014 la Z.I. des Reys de Saulce.

